

Les pouvoirs publics suspendent temporairement le dispositif d'aide MaPrimeRénov'



© 2025 Les Echos Publishing

Si vous comptez actionner MaPrimeRénov' pour vous aider à financer en partie vos travaux de rénovation énergétique sur vos biens immobiliers, hâtez-vous de déposer votre dossier. En effet, les pouvoirs publics viennent d'annoncer que le dispositif d'aide allait être suspendu du 1^{er} juillet au 15 septembre 2025.

Il faut dire que l'Anah, l'agence qui se charge d'instruire les demandes d'aides et de verser les fonds, semble dépassée par les événements. Ainsi, au 1^{er} trimestre 2025, plus de 33 000 dossiers de rénovation ont été déposés (11 450 dossiers au 1^{er} trimestre 2024) et près de 18 000 aides ont été accordées. Et la pile de dossiers continue de s'accroître.

Victime de son succès, le dispositif connaît des délais de traitement qui peuvent désormais atteindre jusqu'à 300 jours pour certains dossiers. Et plus de 45 000 dossiers seraient actuellement bloqués, selon le retour d'expérience des professionnels du secteur de la rénovation.

Autre source d'inquiétude, le budget 2025 alloué à MaPrimeRénov' a été réduit de 31 % par rapport à celui établi

en 2024 (2,1 Md€ en 2025, contre 3,1 Md€ en 2024). Cette suspension permet ainsi à Bercy de gagner un peu de temps et de préserver l'enveloppe budgétaire.

Le gouvernement a avancé un autre argument pour tenter de convaincre du bien-fondé de cette suspension temporaire : la fraude. D'après Bercy, environ 16 000 dossiers suspects ont été identifiés, soit 12 % du « stock » (44 172 dossiers frauduleux en 2024). Une fraude qui explose depuis 2022, conduisant l'Anah à renforcer ses contrôles.

© 2025 Les Echos Publishing